
Communiqué News Release

N° H060/10

À publier
le 21 mai 2010

LE GOUVERNEMENT DU CANADA INVESTIT DANS DEUX TRAVERSIERS POUR MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

ST. JOHN'S — L'honorable Rob Merrifield, ministre d'État (Transports), M. Rob Crosbie, président du conseil d'administration de Marine Atlantique S.C.C. et M. Wayne Follett, président et premier dirigeant de Marine Atlantique S.C.C., ont annoncé aujourd'hui que Marine Atlantique a conclu une entente avec le Stena Group of Companies pour affréter deux nouveaux navires. Ces navires aideront considérablement Marine Atlantique à fournir un service fiable et ponctuel ainsi qu'à satisfaire à l'accroissement du trafic entre North Sydney et Terre-Neuve-et-Labrador.

« Notre gouvernement appuie l'économie du Canada en investissant dans de nouveaux navires afin d'améliorer le service et la fiabilité de Marine Atlantique », a déclaré le ministre Merrifield. « Cet investissement, qui figure dans le budget de 2010, reflète à nouveau l'engagement de notre gouvernement envers le Canada atlantique, et je m'attends à une amélioration du service à la clientèle à la suite de la mise en service de ces nouveaux navires. »

« L'investissement du gouvernement du Canada dans Marine Atlantique offre la possibilité à la société de la Couronne de poursuivre ses efforts de revitalisation et d'améliorer davantage son service à l'intention des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador », a dit M. Crosbie. « Marine Atlantique et son conseil d'administration désirent remercier le gouvernement du Canada de cet investissement important et de son aide continue. »

Le budget de 2010 prévoit 175 millions de dollars pour Marine Atlantique sur deux ans pour l'aider à renouveler sa flotte et ses installations à terre, ainsi que pour améliorer la qualité et la fiabilité de ses services. Ce financement permettra à Marine Atlantique d'affréter deux navires de Stena pour remplacer le NM Caribou et le NM Joseph et Clara Smallwood vieillissants. Les nouveaux navires, qui ont été construits en 2006 et en 2007, permettront d'importants gains d'efficacité opérationnelle et des économies en réduisant les coûts et la consommation de carburant. La nouvelle entente d'affrètement dépend de l'obtention, par Marine Atlantique S.C.C., de toutes les approbations gouvernementales et autres approbations nécessaires.

« L'affrètement de deux navires modernes aidera beaucoup Marine Atlantique à améliorer la capacité et la fiabilité de son service », a précisé M. Follett. « Ceci peut être attribué en partie à la conception efficace et à la modernité des navires. Une fois que ces navires feront partie de la flotte de Marine Atlantique, la moyenne d'âge des navires s'en trouvera réduite de 21 ans à 8 ans. »

Marine Atlantique S.C.C., une société de la Couronne fédérale, fournit un lien essentiel entre Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Les services de traversiers de Marine Atlantique, qui prolongent la Route transcanadienne, appuient le tourisme, ainsi que les importations et les exportations de marchandises. En 2009, on estime que 27 % de tous les passagers, 50 % de toutes les marchandises et 90 % de toutes les denrées périssables ont été transportés par Marine Atlantique entre Terre-Neuve et le continent.

Marine Atlantique fonctionnait déjà à plein régime pendant les périodes de pointe en 2009. L'acquisition de deux nouveaux navires affrétés permettra à la société de la Couronne d'accroître sa capacité de transport. Cette initiative s'appuie sur la stratégie du gouvernement du Canada, annoncée en février 2007, de revitaliser les services de traversiers de Marine Atlantique.

Renseignements :

Robert Lynch
Cabinet de Rob Merrifield,
Ministre d'État (Transports), Ottawa
613-990-9573

Relations avec les médias
Transports Canada, Ottawa
613-993-0055

Tara Laing
Marine Atlantique S.C.C., St. John's
709-772-8974

Transports Canada est en ligne à www.tc.gc.ca. Abonnez-vous aux communiqués de presse et aux discours à www.tc.gc.ca/e-news et restez au fait des dernières nouvelles de Transports Canada.

Ce communiqué est disponible en formats substituts pour les personnes ayant une déficience visuelle..